

Une source historique de Chrétien ?

M. Wilmotte

Citer ce document / Cite this document :

Wilmotte M. Une source historique de Chrétien ?. In: Romania, tome 60 n°238, 1934. pp. 195-203;

doi : <https://doi.org/10.3406/roma.1934.4188>

https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1934_num_60_238_4188

Fichier pdf généré le 06/04/2018

UNE SOURCE HISTORIQUE DE CHRÉTIEN ?

En lisant les vingt pages que l'auteur d'une thèse sur l'influence littéraire, exercée par le *Brut* de Wace au XII^e siècle, consacre au roman d'*Erec*, j'ai été amené à me demander si cette aimable érudite n'avait pas été tentée d'exagérer la portée de constatations, en somme assez banales et, en partie, faites avant elle¹. Ce qui m'a surpris davantage, c'est le silence total

1. Je ne puis reprendre ici toute la discussion de ce point. Je noterai toutefois que parmi les traits analogiques invoqués, le plus significatif peut-être est l'énumération, de part et d'autre, « de personnages et de pays fantastiques », motivée par le désir de conférer un éclat particulier à une cérémonie qui, dans Wace, est le couronnement d'Arthur (10.455, sq.) et, dans Chrétien, le mariage du héros. Déjà plusieurs critiques, en France, en Allemagne et aux États-Unis, s'étaient demandé dans quelle mesure l'une de ces descriptions avait inspiré l'autre (voyez M. Pelan, *L'influence du « Brut » de Wace sur les romanciers français de son temps* (1931), p. 22 et sq.), et l'essentiel me paraît avoir été dit par M. Hoepffner (*Mélanges Jeanroy*, p. 436). Toutefois j'aurai des réserves à faire sur le parti que M^{lle} Pelan entend tirer de certaines rencontres de détail. De ce que Wace a ajouté à l'énumération de son propre modèle, Gaufrei, certains détails, qu'on retrouve plus ou moins dans *Erec*, résulte-t-il nécessairement qu'il y ait eu transmission directe ? Ainsi va-t-il, par exemple, des « traits de caractère cocasses » qui ont été attribués à tel ou tel personnage dans le catalogue de Wace. Le même procédé, si les termes sont différents, aurait été imité par Chrétien. Mais celui-ci n'avait pas à aller chercher chez Wace ce qu'il pouvait trouver ailleurs, par exemple dans l'épopée, dont l'influence n'est pas niable dans *Erec*. Voyez *Roland*, 957-9, où une adjonction analogue est faite à la mention d'un personnage, à un endroit où rien ne la justifie. Au surplus, Chrétien n'est pas dupe de cette façon commode d'allonger la narration familière à l'épopée, pas plus que des exagérations de langage qui abondent chez elle. Cf. *Erec*, 6923-28 et 6678-79 et *Cligès*, 4636-39 (ce der-

qu'elle garde sur une œuvre contemporaine, ou presque, du premier roman conservé de Chrétien (car rien ne prouve que *Philomena* ait été composé avant *Erec* et l'objection que le souci de la rime aurait seul déterminé Chrétien à ranger ce dernier avant des traductions d'Ovide, dans le célèbre début de *Cligès*, me paraît puéride et indigne de réfutation). Il s'agit de la *Chronique des ducs de Normandie*, qu'on a tantôt attribuée, tantôt refusée à l'auteur du roman de *Troie*. Je compte m'efforcer d'établir prochainement, par des arguments d'ordre interne,

nier passage allégué par M^{lle} Pelan, mais mal interprété selon moi). A d'autres égards, il aurait fallu insister sur les différences bien nettes qu'il y a entre la conception des deux poètes ; notamment lorsque Wace spécifie que les femmes n'assistaient pas aux fêtes de cour, ou du moins aux banquets dont celles-là étaient le prétexte :

*Li home od les homes manjoient
Que nule dame n'i menoient
etc.*

tandis que dans *Erec* et ailleurs, Chrétien nous les montre associées à ces festivités (6913, etc.). J'ajoute que les analogies de style, invoquées p. 29 et sq., m'ont paru peu décisives ; ce sont façons de s'exprimer qu'on retrouve aisément dans maints textes, et l'auteur du mémoire est forcée d'avouer qu'« il n'y a pas précisément des analogies d'expression frappantes » (p. 31). Par exemple, elle ne m'a pas convaincu, lorsqu'elle reconnaît « du premier coup » l'influence de Wace dans l'énumération des instruments de musique qu'on retrouve dans *Erec*. Elle est, en effet, encore ailleurs, et l'auteur d'*Eraclé*, pour ne citer que lui, n'a eu garde de l'omettre en décrivant une fête à Rome (3451-56) ; il l'abrège, il est vrai, mais les « valet vestu de samiz », là-bas, rappellent singulièrement les « damoisaus — Vestus d'ermes » de *Brut*, qui deviennent les trois mille (!) chevaliers d'*Erec*. La rime des vers 2343-4 *note* : *rote* est déjà chez Gautier d'Arras, etc., etc.

Plus loin, M^{lle} Pelan fait « un dernier rapprochement » qu'elle estime décisif. Il s'agit, dans le portrait de l'héroïne (dans *Brut*, d'Igerne), d'une caractéristique de la femme qui se trouve des deux parts : *bele et sage* et de la rime *sage* : *parage* qui vient après : « c'est une rime, écrit-elle (p. 39), qui ne reparait plus jamais ailleurs chez Chrétien ». Autant d'erreurs que de mots. Non seulement, Chrétien l'a employée dans le *Gral*, 10.172-3 (= éd. Hilka, 8803-4), c'est-à-dire dans deux des cinq ou six passages où figure le mot, peu usuel chez lui, de *parage* ; mais on la retrouve partout. Dans le seul roman de *Troie* je la relève aux vers 79, 15.265, 16.061, 18.447, 23.362, 26.759, 27.945, 28.649, soit huit fois sur treize exemples du mot allégués par M. Constans dans son précieux glossaire.

l'identité des deux Benoît, mais la chose importe peu ici. Ce qui importe, c'est que le Benoît, auteur des 43.000 vers de la *Chronique*, n'est pas du tout, comme le Wace du *Roman de Rou*, un annaliste assez sec et le plus souvent préoccupé uniquement de traduire des chroniques latines dont les recherches de M. H. Andersen et d'autres critiques ont démontré l'importance, mais bien un littérateur à l'imagination facile, abondante, riche en figures, soucieux d'amuser son lecteur et conduit, par là, à « romancer » plus d'une fois ce que ses sources lui avaient appris. On pourrait faire une sélection intéressante dans ces 43.000 vers et en composer une sorte de narration romanesque, comme c'est d'ailleurs le cas pour maint chroniqueur, latin ou roman, des XII^e-XIII^e siècles.

Or, un des épisodes qui attestent le plus heureusement les dons d'amplificateur de Benoît, c'est assurément celui des amours du duc Robert et d'une fille de condition obscure, appelée le plus ordinairement Arlette ou Harlette ¹, qui devait lui donner un fils, Guillaume, rendu fameux par la conquête de l'Angleterre. L'écrivain consacre près de cinq cents vers à narrer la liaison du duc et de la pucelle et les suites qu'elle eut. Il la déclare fille d'un bourgeois « sage et corteise et proz et bele » (à une variante près, elle est qualifiée comme l'est Enide); plus loin (vers 34477 sq.) il revient à la charge, en nous apprenant que le duc Guillaume, en guerre avec les Manceaux, se vit insulté par les défenseurs d'un château-fort édifié à la frontière de ses états et de ceux du comte d'Anjou, Geoffroi Martel. Ces soudards, très excités contre lui, trouvent spirituel de lui reprocher sa naissance, et comme on le dit petit-fils d'un pelletier, ils s'écrient :

Dan peletier, dan peletier !
 Savez-vos rien de cest mestier ?
 Vostre aiol Robert de Faleise
 Soleit mult bien bracier cerweise :
 Gentil home estes a estros ².

1. Le nom varie dans les sources latines. Cf. la *Chronique*, etc., II, p. 555 et sq. (notes de Fr. Michel). Wace appelle *Arlet* la jeune fille (II, 2836); mais il néglige de tout le début de l'aventure.

2. Vers 34503-6.

et, avant ces gentilleses, nous dit Benoît, ils avaient déjà fait allusion au métier, que, sans le mariage de sa mère, il eût probablement exercé comme ses ascendants :

Mult li dient cil dedens lait :
 La pel li crient (tant l'unt vil),
 La creie e l'aguille e le fil :
 Ne sait comment furent si os¹.

On me demandera peut-être quel intérêt tous ces détails peuvent offrir pour l'étude des sources de Chrétien. Mais c'est qu'alors on oublie que si le thème essentiel d'*Erec* est tout psychologique, il n'en comporte pas moins l'alliance d'autres thèmes secondaires, qui se raccordent avec lui, et dont le plus saillant est que l'inégalité du rang n'est pas toujours un obstacle à la parfaite entente des amants, voire des époux. Thème d'autant plus imprévu, d'autant plus scabreux, que Chrétien, à vingt endroits, s'est fait le champion des préjugés les plus opposés à toute mésalliance. N'est-ce pas lui qui a écrit dans *Guillaume d'Angleterre*, en parlant des deux fils du roi, recueillis dès leur naissance et élevés par des bourgeois qui ignorent leur provenance :

Nature est tex c'onques ne fause.
 Tous jors porte avoec li sa sause
 Mais l'une est douce, l'autre amere

 Se nature peüst changier,
 Li enfant, qui sont el dangier
 As deus vilains qui les norissent,
 tant en vilonie pourissent,

1. Vers 34.496-9. Ces derniers vers, qui précèdent les autres chez Benoît, ont été froidement (comme bien d'autres) pris par lui dans le *Roman de Rou* (II, 4334, sq.).

.....
E parlerent vilainement :
Guillaume ont assez conviciè
E plusors feiz lili ont huciè :
 « *La pel, la pel al parmentier,*
Ço apendeit a son mestier !

Mais Wace se garde bien d'y voir une allusion personnelle ; on le raille simplement d'être né à Falaise « ou parmentiers avait assez ».

Vilain fuissent, se nourreture
 Se peüst combattre a nature ;
 Mais nature a si boine orine,
 Si les aprent et endoctrine
 Qu'il ne daignent mauvaisté faire :
 Ne pueent as vilains retraire
 Por noreture qu'il en aient ;
 A lor gentillece retraient

.....
 (1349-51 ; 1369-80)

Comment concilier de telles théories avec la mésalliance d'Erec, épousant la fille d'un vavasseur ? Mais simplement, en imaginant qu'outre sa beauté triomphante, Enide est d'une souche aristocratique. La guerre a appauvri son père ; il y a perdu son patrimoine, et la médiocrité à laquelle il est réduit ne change pas sa nature, supérieure au rang qu'il occupe maintenant. S'il acceptait les générosités d'autrui, sa fille serait mieux vêtue ; même le seigneur du château se chargerait de ce soin, si on y consentait, car sa femme est la nièce (vers 510-24) de ce seigneur. Enfin, détail à noter,

.....
 .. n'a baron en cest païs,
 Tant soit riches ne poëstis,
 Qui ne l'eüst a fame prise
 Volantiers, tot a ma devise.
 Mes j'atans encor mellor point,
 Que Deus greignor enor li doint,
 Que aventure ça amaint
 Ou roi ou conte, qui l'an maint :

(525-32)

J'ai reproduit ce dernier passage, qui a été évidemment dicté à l'écrivain par le désir de préparer le coup de théâtre qui va suivre : Erec déclinant sa qualité de fils de roi et offrant d'épouser et d'emmener dans ses états cette humble fille, qui s'est assujettie aux tâches les plus vulgaires devant lui. Or, dans Benoît, lorsque le duc Robert, ébloui, lui aussi, par la beauté d'Arlette, rencontrée par hasard

Un jor qu'il venait de chacier

.....

denz le ruissel d'un fontenil
 Oû el blanchisseit un chainsil
 Od autres filles de borgeis

.....

(31.222.26)

fait demander à ses parents de l'autoriser à le suivre (de même qu'Erec adresse cette prière au vavasseur), le père s'y refuse d'abord énergiquement :

Et cil s'en escondist assez,
 Qui mult se tint a esgarez.
 De tot le mieuz ert de Faleise.
 Por ce li desplaist mult e peise
 Qu'il ne la donge en mariage
 Od le conseil de son lignage ;
 De plusors parz li est requise,
 Si ne vousist en nule guise
 Que a nul homme, a son vivant,
 Fust ne meschine ne soignant 1

(31.266-75).

Mais ce n'est pas le seul rapprochement que suggère l'aventure d'Arlette, car il a plu à Benoît de broder sur le thème de sa beauté, thème qu'il a trouvé dans ses sources et que Wace n'avait pas négligé². Et c'est ici surtout que les analogies verbales avec *Erec* me semblent dignes d'être notées :

Sage e cortoise e proz e bele,	Onques Deus ne sot faire miauz
Bloie, od bel front e od beaus oilz	Le nez, la boche ne les iauz.
Ou ja ne fust trovez orguilz	Que diroie de sa biauté ?
.....
Et s'aveit la color plus fine	Qu'onques si bele créature
Que flors de rose ne d'espine,	Ne fu veüe en tot le monde :
Nés bien seant, boche e menton :	Por voir vos di qu'Iseuz la blonde
.....	N'ot tant les crins sors ne luisanz
Iteu parole vos en faz	Que a cesti ne fust neanz.
Que gente fu e blanche e grasse,	Plus ot, que n'est la flors de lis,
Eissi que les beautez trespasse	Clerc et blanc le front et le vis.

1. Comparez dans *Erec*, 487 :

Ne chambriere ne meschine ;

la *chambriere* est mentionnée au vers 31.322 de Benoît.

2. *Rou*, II, 2833, sq.

Des autres totes deu regné.

(31.241-3 ; 31.246-8 ; 31.251-4)

Sor la blanchor, par grant merveille,

D'une color fresche et vermeille ¹

Que Nature li ot donee,

Estoit sa face enluminée.

(435-7 ; 422-32)

Plus loin il y a encore d'intéressantes analogies de détail entre la scène des adieux de la jeune fille à ses parents dans *Erec* et celle de la chronique, mais rien de littéral n'est à invoquer. En revanche, les deux poètes ont décrit de la même manière l'attitude aimablement résignée, si l'on peut dire, de la jeune épousée (ou de celle qui en tient l'emploi) au cours de la nuit des noces :

.....

Baise et acole ducement :

Cele tot li soeffre e consent

(31.478-9)

De baisier fu li premiers jeus

.....

Tot soffri, que que li grevast.

(2101-103)

Et ce dernier trait ne m'a pas paru négligeable ; il l'est d'autant moins que parfaitement justifié chez Benoît, où la pucelle, qui se donne à son prince sans passer par l'Église, sait fort bien pourquoi elle le fait, il semble, malgré l'atténuation de la fin du vers d'*Erec*, d'un goût moins délicat chez Chrétien.

Je ne m'exagère pas la valeur de ces rapprochements. Ce qui ajoute à leur intérêt, c'est qu'en nous reportant à une autre œuvre de Chrétien qui a dû être écrite à peu près à la même époque ², son conte de *Guillaume d'Angleterre*, nous retrouvons un détail caractéristique de la narration de nos historiens, et c'est cette mention d'un fils de pelletier, qui, il est vrai, n'est qu'un fils adoptif. Et qui est donc cet enfant trouvé qu'on veut « a peletier metre » (1440-41) ? Le fils du roi d'Angleterre ! La chose lui déplut, et il prit la fuite, de même que son frère

1. *Merveilliez* est à la rime du même texte de Benoît, au même endroit (31.447).

2. M. G. Cohen (*Chrétien de Troyes et son œuvre*, p. 27) place ce petit poème après les « Ovidiana » et avant *Tristan* et *Erec*, donc parmi les œuvres de jeunesse du poète, et c'est aussi mon sentiment. M. Foerster avait fini par l'admettre (*Christians Woerterbuch*, p. 32).

jumeau Et quand il retrouve celui-ci loin de son logis, il lui conte sa mésaventure :

...li dist et raconte
 Qu'il l'avoit batu et chacié
 De sa maison et manecié
 Andeus les iex du cief a traire,
 Et s'en voloit peletier faire.
 « Peletier ? Que ja Dex n'en rie !
 Ci a male peleterie,
 Amis, par la foi que vos doi ! »

(1710-17)

réplique en raillant (comme les assiégés de Domfront) l'autre enfant ; car mon père (adoptif)

autel voloit faire de moi

(1718)

Et d'où est extraite l'aventure dont je résume ici un épisode ? Des « estoires d'Engleterre » où, sous cette forme du moins, il serait plutôt malaisé d'aller la chercher.

N'est-ce pas là un trait amusant ? J'y vois d'abord entre *Erec* et *Guillaume* une coïncidence qui vaut d'être relevée. Les enfants trouvés, nés d'un roi, élevés dans la médiocrité bourgeoise, sortent, par une révolte de leur sang, du rang inférieur où le sort les a placés ; de même Enide, qui est de bonne souche, trouve dans une union glorieuse le terme d'une injustice de ce même sort. Mais est-il indifférent, en outre, que les deux « motifs », grâce au détail vulgaire de la « peleterie », aient pu être fournis par les « estoires d'Engleterre » ? Je ne l'ai pas estimé, d'autant plus que, ne possédant sur le meilleur de nos écrivains aucun renseignement biographique, nous aurions peut-être tort de négliger la plus faible donnée que nous fournissent ses écrits.

Il reste un dernier point à traiter, et certes le plus délicat, c'est de savoir à quelle date *Erec* et la *Chronique* ont été composés. Il règne une incertitude, vraiment pénible, sur la chronologie des écrits de Chrétien ; M. Cohen, malgré sa sagacité, n'a pu en triompher, et quand on consulte les maîtres du passé, on ne trouve pas davantage un élément de précision quelconque. Ainsi, Gaston Paris, en 1890, avait daté *Troie* de 1160 et la *Chronique* d'une époque plus récente ; en 1907-9, il acceptait

la date de 1165 pour le roman et celle de 1170 pour la *Chronique*, mais je ne sache pas qu'il ait essayé quelque part de confirmer ces dates ¹. En ce qui concerne Chrétien, le dernier état de sa pensée ² était que le roman d'*Erec* avait été composé en 1168. Je ne crois pas que Foerster se soit préoccupé d'un synchronisme quelconque entre Benoît et Chrétien. Mais il admettait, à la fin de sa carrière ³, la chronologie suivante pour Chrétien : *Erec* 1160 ; *Cligès* 1164 ; *Lancelot* serait venu ensuite, puis *Yvain* et le *Gral*. M. G. Cohen, dans son livre, renonce à une nouvelle démonstration, que je crois, du reste, bien malaisée si on la fait reposer sur des allusions historiques ou géographiques ⁴.

Il résulte de ces divergences d'avis de tant de compétences, et de l'incertitude où elles nous maintiennent sur un point essentiel de la chronologie littéraire, que rien ne s'oppose à ce qu'on retarde légèrement la date de composition que Gaston Paris proposait pour *Erec* et fixe les environs de 1170 pour le début d'une carrière, dont le cours dut être aussi rapide que brillant. Au surplus, ce n'est pas ici le lieu de reprendre l'étude d'un problème, qui risque de n'être jamais résolu. Mais ce qui me paraît hors de doute, si les analogies invoquées plus haut ont quelque valeur, c'est que Benoît qui, dans sa chronique, suit et amplifie Wace, reposant lui-même sur des sources latines, a le mérite de l'antériorité sur Chrétien, et donc qu'il faut, pour son œuvre d'histoire, comme pour son roman de *Troie*, reconnaître davantage les obligations de ce dernier envers le plus grand de ses devanciers.

M. WILMOTTE.

1. Comparez le tome I de son *Manuel d'ancien français*, § 45 (et 93) et *La littérature française au moyen âge* (1909), 102.

2. *Journal des Savants*, 1902, 302, sq. Voir la bibliographie détaillée dans Annette Brown Hopkins, *The influence of Wace on the Arthurian romances of Crestien de Troies*, où l'on trouve un dépouillement consciencieux des sources.

3. Voyez *Cligès*, 3^e éd. (1910), VI, sq. et *Christian's Woerterbuch*, p. 33 sq.

4. Voyez *op. cit.*, p. 17. Aucune des présomptions groupées là ne m'a semblé convaincante. Le mariage de Marie de France n'est qu'un *terminus a quo* ; la date de *Lancelot* (1164 Foerster, 1172 G. Paris) reste incertaine. La seule mention de Halape dans *Guillaume d'Angleterre* (vers 2273) et aussi dans la br. IV de *Renart* (vers 3667) a peut-être du prix, comme Martin l'a signalé dans ses *Observations sur Renart* ; elle nous reporterait à 1165 comme date initiale.